VOUS ETES LAUREAT D'UN CONCOURS : LES CENTRES DE GESTION VOUS ACCOMPAGNENT VERS L'EMPLOI TERRITORIAL

Par votre réussite à un concours, vous avez franchi une étape importante vers l'accès à l'emploi dans la fonction publique territoriale. Il vous appartient désormais de procéder à une recherche d'emploi et de présenter votre candidature auprès d' employeurs territoriaux.

Pour vous aider dans vos démarches, visitez le site Internet du centre de gestion (CDG) de votre département afin de prendre connaissance des offres d'emploi et des informations relatives aux modalités d'inscription auprès du service Emploi.

Par ailleurs, les CDG de la région Occitanie vous accompagnent dans vos démarches dans le cadre d'un double dispositif mutualisé.

Dans l'année suivant votre inscription sur la liste d'aptitude, participez à une réunion d'information

Dans l'année qui suit votre inscription sur la liste d'aptitude, des réunions d'information sont organisées par les CDG de la région Occitanie au cours desquelles pourront être évoqués :

- les dispositions relatives à votre maintien sur les listes d'aptitude,
- la situation du marché de l'emploi territorial sur le département considéré et la région, les employeurs, les métiers et les offres,
- des conseils sur la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation et la préparation à un entretien de recrutement,
- les sites ressources sur les métiers et les offres d'emplois, etc.

Un calendrier de ces réunions est disponible sur le site Internet du CDG de votre département. Il vous appartient de vous inscrire selon les modalités indiquées.

A partir de la 3ème année d'inscription, vous pouvez bénéficier d'un entretien individualisé, avec un conseiller emploi

Cet entretien sera l'occasion de dresser un bilan de vos démarches de prospection antérieures, d'analyser les procédures de recrutement auxquels vous aurez participé, d'examiner les forces de votre profil et son adéquation à votre projet professionnel. Une prise de rendez- vous sera nécessaire auprès du conseiller emploi du CDG de votre département.

Toute reproduction de documents CDG doit être faite en l'état, sans modification, et comporter l'origine du document

COORDONNEES DES CDG D'OCCITANIE

CDG
de l'Ariège
4 Avenue Raoul Lafagette
09000 FOIX
05.34.09.32.40
www.cdg09.fr

CDG
de l'Aude
Maison des Collectivités
85 Avenue Claude Bernard CS 60050
11890 CARCASSONNE CEDEX
04.68.77.79.79
www.cdg11.fr

CDG
de l'Aveyron
Immeuble « Le Sérial »
10 Faubourg Lo Barry,
Saint Cyrice Etoile
12000 RODEZ
05.65.73.61.60

CDG
du Gard
183 Chemin du Mas Coquillard
30900 NIMES
04.66.38.86.98 ou
04.66.38.86.85
www.cdg30.fr

CDG
de la Haute-Garonne
590 Rue Buissonnière
CS 37666
31676 LABEGE Cedex
05.81.91.93.00
www.cdg31.fr

CDG
du Gers
4 Place du Maréchal Lannes
BP 80002
32001 AUCH Cedex
05.62.60.15.00
www.cdg32.fr

CDG
de l'Hérault
254 rue Michel Teule
Zone d'activités d'Alco
34184 MONTPELLIER CEDEX 4
04.67.04.38.81
www.cdg34.fr

CDG
du Lot
12 Avenue Charles Pillat
46090 PRADINES
05.65.23.00.95
www.cdg46.fr

CDG
de la Lozère
11 boulevard des Capucins
48000 MENDE
04.66.65.30.03
www.cdg48.fr

CDG
des Hautes-Pyrénées
13 rue Emile Zola
65600 SEMEAC
05.62.38.92.50
www.cdg65.fr

CDG
des Pyrénées-Orientales
6 rue de l'Ange
66901 PERPIGNAN CEDEX
04.68.34.88.66
www.cdg66.fr

CDG
du Tarn
188 rue de Jarlard
81000 ALBI
05.63.60.16.50
www.cdg81.fr

CDG
du Tarn-et-Garonne
23 Bd Vincent Auriol
82000 MONTAUBAN
05.63.21.62.00
www.cdg82.fr

Toute reproduction de documents CDG doit être faite en l'état, sans modification, et comporter l'origine du document